

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANT-FIRMES)**

(REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO)

**Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité
Unité de Coordination et de Management des Projets
« UCM »**

Projet d'Appui à la Gouvernance et à l'Amélioration du Secteur Electrique «PAGASE»

**Recrutement d'un Consultant (cabinet) chargé de la production d'un manuel
d'initiation aux bonnes pratiques d'utilisation de l'énergie avec prise en compte
des questions liées au genre, assorti d'une bande dessinée**

Secteur	:	Electricité
Référence de l'accord de financement	:	Don FAT n°5900155011102
N° d'Identification du Projet	:	P-CD-FAO-011
N° de l'Avis	:	004/PAGASE/MIN.RHE/UCM/2020/SC
Date de l'Avis	:	26 août 2020

-
1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance et à l'Amélioration du Secteur Electrique (PAGASE) et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce Don pour financer le contrat de Consultant pour « **la production d'un manuel d'initiation aux bonnes pratiques d'utilisation de l'énergie avec prise en compte des questions liées au genre, assorti d'une bande dessinée** ».

Les principales prestations attendues du consultant, seront séquencées en cinq phases.

- **Phase I : Activités préparatoires**

La première phase part de l'analyse préalable des besoins en la matière, pour aboutir à la rédaction d'une ébauche du manuel à soumettre à la validation de la Cellule Genre pour l'Énergie et le Développement CGED. Cette phase comprendra les activités-clés suivantes :

1. l'analyse des besoins
2. la délimitation du contenu et l'élaboration de la structure du manuel
3. les consultations avec des praticiens et scientifiques
4. la rédaction de l'ébauche du manuel
5. la présentation de l'ébauche élaborée aux utilisateurs et aux cibles de la sensibilisation pour appréciation

- **Phase II : Production du manuel**

La deuxième phase est celle pendant laquelle tout le manuscrit intègre les observations pertinentes formulées par les utilisateurs et les cibles sur l'ébauche du manuel élaborée en

phase 1 pour aboutir à la production du projet de manuel. Cette phase comprendra les activités-clés suivantes :

1. le traitement du contenu brut
2. la rédaction de l'ensemble
3. l'élaboration des illustrations du manuel
4. la présentation du projet de manuel aux utilisateurs et aux cibles de la sensibilisation pour appréciation
5. la validation, en atelier, du manuel par CGED et les partenaires impliqués

Phase III : Production de la bande dessinée

Sur base du manuel validé, le consultant produira un résumé de l'histoire conçue pour la circonstance ainsi que le synopsis de la bande dessinée. Les messages et planches devront être adaptés aux jeunes en milieu scolaire pour un changement de comportement et aux populations en général. Cette phase comprendra les activités-clés suivantes :

1. l'élaboration du résumé de l'histoire, du synopsis et des planches
2. le test des planches auprès des utilisateurs et des cibles de la sensibilisation pour appréciation
3. l'intégration des observations et la finalisation de la bande dessinée
4. la validation, en atelier, de la bande dessinée par CGED et autres partenaires

Phase IV : Impression et diffusion du manuel et de la bande dessinée

La phase IV, essentiellement technique, porte sur l'impression du manuel et de la bande dessinée. Elle comprendra les activités-clés suivantes :

1. la composition et la mise en page
2. l'élaboration de facilitateurs techniques du manuel
3. l'impression du manuel et de la bande dessinée

Phase V : Formation des formateurs

Cette phase consiste en la formation des 100 utilisateurs du manuel (inspecteurs de l'éducation, enseignants, comités des parents) et de la bande dessinée (associations et groupes spécifiques).

La durée de la mission est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires maximum. Le consultant devra soumettre son calendrier détaillé de travail dans son offre.

2. L'Unité de Coordination et de Management des Projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM), invite les consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le

Groupe de la Banque » en date du 14 octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h00' à 15h00' heure locale, (TU+1), au bureau de l'Unité de coordination et de Management des Projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité, sis 1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement), dans la Concession Gombe River-Zimbali, 2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif - Kinshasa-Gombe, République Démocratique du Congo. Tél : (+243) 84 782 4066 ; E-mail : info@ucmenergie-rdc.com ou ingrid.devreese@ucmenergie-rdc.com
5. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard le jeudi 10 septembre 2020 à 15 heures (heure locale : TU+1) et porter expressément la mention « **AMI n°004 /PAGASE/MIN.RHE/UCM/2020/SC – Recrutement d'un Consultant (cabinet) chargé de la production d'un manuel d'initiation aux bonnes pratiques d'utilisation de l'énergie avec prise en compte des questions liées au genre, assorti d'une bande dessinée** ».

Maximilien Munga
Coordonnateur

Projet d'Appui à la Gouvernance et à l'Amélioration du Secteur Electrique « PAGASE »

Termes de référence

Pour le recrutement d'un Consultant (cabinet) chargé de la production d'un manuel d'initiation aux bonnes pratiques d'utilisation de l'énergie avec prise en compte des questions liées au genre, assorti d'une bande dessinée

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Démocratique du Congo (RDC) a obtenu de la Banque africaine de développement (BAD) et du Fonds africain de développement (FAD). le financement du « Projet d'Appui à la Gouvernance et à l'Amélioration du Secteur Electrique », PAGASE, en sigle dénommé « le Projet ». Dans le cadre de la mise en œuvre du volet « Genre et Energie » compris dans la composante 3 dudit projet, il est prévu la sensibilisation et la mobilisation sociale des populations sur l'utilisation pratique et efficace de l'énergie à travers **« la production, par un consultant, d'un manuel d'initiation aux bonnes pratiques d'utilisation de l'énergie avec prise en compte des questions liées au genre, assorti d'une bande dessinée »**.

1.1. PROBLEMATIQUE

Avec une population estimée à plus de 70 millions d'habitants et une superficie de plus de 2 millions de km², la République Démocratique du Congo (RDC) est le plus grand pays d'Afrique centrale. Le pays dispose d'un énorme potentiel énergétique diversifié, non suffisamment inventorié et sous-exploité, comportant environ 100 000 MW d'hydroélectricité.

En dépit de ce potentiel, le pays est paradoxalement caractérisé par un faible taux d'accès à l'énergie électrique, soit environ 9 % par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 31%, ce qui en explique le faible niveau d'industrialisation entravant le développement des activités des secteurs porteurs de croissance devant conduire le pays à un développement socio-économique, l'électricité étant indispensable pour l'industrie et les usages domestiques.

A travers ses différentes stratégies de développement, la RDC entend faire du secteur de l'électricité un véritable levier de son développement socio-économique.

Elle a ainsi entrepris des réformes dans le but, notamment, d'accroître les investissements pour faire face à la demande en énergie électrique. Cette dernière, liée à la démographie et à l'urbanisation, connaît une croissance très forte par rapport à l'offre, causant des déficits structurels dans la fourniture d'électricité. Cette situation s'illustre particulièrement à Kinshasa, la capitale et principal centre de consommation d'électricité du pays, avec une population de près de 12 millions d'habitants et dans la province du Katanga où le manque d'électricité constitue un frein à l'essor de l'industrie minière.

En RDC, la femme participe à 90% des activités agricoles et est la principale actrice dans la réalisation des activités informelles pour la survie des ménages.

L'important déficit énergétique ainsi constaté conduit les ménages à utiliser de façon intensive les énergies de substitution, matérialisées notamment par le bois de chauffe et le charbon de

bois ; ce qui accentue la pression sur les forêts avec un impact négatif sur le climat. Il s'avère que les difficultés d'accès à l'énergie pèsent plus lourdement sur les femmes que sur les hommes, avec comme conséquence, la réduction substantielle du temps qu'elles auraient dû consacrer aux activités éducatives, sociales et génératrices de revenus.

C'est ainsi qu'il est prévu dans le Projet, la promotion de l'efficacité énergétique à travers la production d'un manuel d'initiation aux bonnes pratiques d'utilisation de l'énergie avec prise en compte des questions liées au genre, assorti d'une bande dessinée en vue de sensibiliser la population confrontée au déficit structurel que connaît le pays en matière d'électricité.

1.2. CONSISTANCE DU PROJET

L'objectif général du projet est de contribuer à la mise en œuvre des réformes du secteur de l'électricité et au développement des infrastructures électriques.

De manière spécifique, le Projet permettra :

- (i) de rendre effectives les dispositions de la loi 14/011 du 17 juin 2014 sur le secteur de l'électricité, concernant le cadre institutionnel relatif à la régulation du secteur de l'électricité et à l'électrification rurale ;
- (ii) d'améliorer la gouvernance du secteur et ;
- (iii) de mettre en place de nouvelles infrastructures afin d'améliorer l'offre et la qualité du service électrique.

Le projet comprend les quatre (4) composantes suivantes : (1) le développement des infrastructures électriques, dont la Société Nationale d'Electricité (SNEL) est bénéficiaire, (2) l'appui à la gouvernance du secteur, (3) l'appui institutionnel, et (4) la gestion du projet.

Dans le cadre de la composante 3 du Projet, « Appui Institutionnel » , il est prévu l'appui aux activités de développement des aspects « Genre » dans les projets d'énergie ainsi que l'appui du secteur à l'autonomisation socioéconomique des populations. Ces activités sont les suivantes :

- l'appui à l'intégration de l'approche genre dans tout projet de développement du secteur de l'énergie dont l'un des axes consiste en la production d'un manuel d'initiation aux bonnes pratiques d'utilisation de l'énergie avec prise en compte des questions liées au genre, assorti d'une bande dessinée ;
- l'appui à la conservation des denrées alimentaires et à l'entrepreneuriat communautaire à Kinshasa.

1.3. ORGANISATION ET GESTION DU PROJET

Le pilotage stratégique du Projet est assuré par le ministère de l'Energie et Ressources hydrauliques qui en a confié l'exécution à son Unité de Coordination et de Management des projets (UCM).

Le Secrétariat général du ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques dispose d'une structure dénommée « Cellule Genre pour l'Energie et le Développement (CGED) » ayant pour mission la promotion du genre dans les projets du secteur de l'énergie à l'échelle nationale.

Cette structure travaille en collaboration avec la « Cellule de l'Entrepreneuriat Féminin (CEF) » du ministère du Genre, Enfant et Famille.

Ces deux cellules mettent en œuvre les mesures d'accompagnement portant respectivement, pour CGED, sur l'appui à l'intégration de l'approche genre dans tout projet de développement du secteur de l'énergie et , pour CEF, sur l'appui à la conservation des denrées alimentaires et à l'entrepreneuriat communautaire à Kinshasa.

2 OBJET, BENEFICIAIRES DE LA MISSION ET ETENDUE DES PRESTATIONS DU CONSULTANT

2.1. Objet et périmètre de la mission

La mission décrite dans les présents termes de référence a pour objet le recrutement d'un consultant (firme) chargé de la production d'un manuel d'initiation aux bonnes pratiques d'utilisation de l'énergie avec prise en compte des questions liées au genre, assorti d'une bande dessinée. Le périmètre de la mission du Consultant est limité à la ville-province de Kinshasa.

2.2. Bénéficiaires de la mission

Les manuels et les bandes dessinées à produire seront utilisés par les enseignants des écoles primaires (5^{ème} et 6^{ème} années) et ceux des écoles secondaires (1^{ère} et 2^{ème} années). Ces enseignants seront formés sur l'utilisation de ces outils par une équipe de 100 formateurs formés à cet effet.

2.3. Etendue des prestations

Les principales prestations attendues du consultant, seront séquencées en cinq phases.

Phase I : Activités préparatoires

La première phase part de l'analyse préalable des besoins en la matière, pour aboutir à la rédaction d'une ébauche du manuel à soumettre à la validation de CGED. Cette phase comprendra les activités-clés suivantes :

1. l'analyse des besoins
2. la délimitation du contenu et l'élaboration de la structure du manuel
3. les consultations avec des praticiens et scientifiques
4. la rédaction de l'ébauche du manuel
5. la présentation de l'ébauche élaborée aux utilisateurs et aux cibles de la sensibilisation pour appréciation

Phase II : Production du manuel

La deuxième phase est celle pendant laquelle tout le manuscrit intègre les observations pertinentes formulées par les utilisateurs et les cibles sur l'ébauche du manuel élaborée en phase 1 pour aboutir à la production du projet de manuel. Cette phase comprendra les activités-clés suivantes :

1. le traitement du contenu brut

2. la rédaction de l'ensemble
3. l'élaboration des illustrations du manuel
4. la présentation du projet de manuel aux utilisateurs et aux cibles de la sensibilisation pour appréciation
5. la validation, en atelier, du manuel par CGED et les partenaires impliqués

Phase III : Production de la bande dessinée

Sur base du manuel validé, le consultant produira un résumé de l'histoire conçue pour la circonstance ainsi que le synopsis de la bande dessinée. Les messages et planches devront être adaptés aux jeunes en milieu scolaire pour un changement de comportement et aux populations en général. Cette phase comprendra les activités-clés suivantes :

1. l'élaboration du résumé de l'histoire, du synopsis et des planches
2. le test des planches auprès des utilisateurs et des cibles de la sensibilisation pour appréciation
3. l'intégration des observations et la finalisation de la bande dessinée
4. la validation, en atelier, de la bande dessinée par CGED et autres partenaires

Phase IV : Impression et diffusion du manuel et de la bande dessinée

La phase IV, essentiellement technique, porte sur l'impression du manuel et de la bande dessinée. Elle comprendra les activités-clés suivantes :

1. la composition et la mise en page
2. l'élaboration de facilitateurs techniques du manuel
3. l'impression du manuel et de la bande dessinée

Phase V : Formation des formateurs

Cette phase consiste en la formation des 100 utilisateurs du manuel (inspecteurs de l'éducation, enseignants, comités des parents) et de la bande dessinée (associations et groupes spécifiques).

3 METHODOLOGIE

Les détails de la méthodologie sont laissés à l'initiative du consultant. Ils seront décrits dans son offre. Cette méthodologie tiendra compte des exigences suivantes :

- (i) Le manuel comprendra des messages sur l'utilisation de l'énergie (source de production de l'énergie, efficacité énergétique et économie de l'énergie), la santé et la sécurité dans le domaine de l'énergie. En outre, il sera adapté au contexte culturel et au niveau d'instruction de toutes les couches de la population et sera destiné à la diffusion de l'information aux ménages, aux entreprises et aux milieux scolaires
- (ii) Les bandes dessinées seront :
 - en version imprimée : en couleur et au format A4
 - en version électronique : en format multimédia permettant de les diffuser à travers les réseaux sociaux.

Les acteurs-clés seront formés à l'utilisation du manuel et de la bande dessinée.

4 PRINCIPAUX RESULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

4.1.Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de la mission sont les suivants :

- (i) Un (1) manuel d'initiation aux bonnes pratiques d'utilisation de l'énergie avec prise en compte des questions liées au genre est produit et validé
- (ii) Une (1) bande dessinée est produite
- (iii) Cent (100) formateurs sur l'utilisation du manuel et bande dessinée sont formés.

4.2.Livrables attendus

Au démarrage de ses prestations, le consultant élaborera un rapport de démarrage de ses activités, lequel présentera notamment sa compréhension de l'objet de la mission, les résultats attendus, la méthodologie et le chronogramme des activités.

Item	Livrables	Calendrier indicatif	Délais de production
01	Signature du contrat	T0	
02	Rapport de démarrage	T0+5	5 jours après signature du contrat
03	Ebauche du manuel	T0+26	26 jours après signature du contrat
04	Manuel	T0+56	30 jours suivant l'acceptation des modules par le client
05	Planches de la bande dessinée	T0+77	21 jours après évaluation du manuel et son acceptation par le client
06	Bande dessinée	T0+78	22 jours après évaluation du manuel et son acceptation par le client
07	Modules de formation		
08	Rapport sur la formation des utilisateurs	T0+84	7 jours après validation du manuel par le client
09	Rapport de clôture de la mission	T0+90	5 jours après transmission du manuel

Ce rapport sera soumis à la CGED pour approbation et transmission à UCM dans les cinq (5) jours calendaires suivant le démarrage de ses prestations, en versions imprimée (5 exemplaires) et électronique (5 clés USB).

A la fin de sa mission, le consultant élaborera un rapport de clôture présentant notamment : un récapitulatif des activités réalisées, le nombre de participants et les fiches d'évaluation de leur satisfaction. Ce rapport sera soumis à CGED pour approbation et transmission à UCM dans les cinq (5) jours calendaires suivant la fin de sa mission, en versions imprimée (5 exemplaires) et électronique (5 clés USB).

5 DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission du consultant est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires maximum. Le consultant devra soumettre son calendrier détaillé de travail dans son offre.

6 COMPETENCES ET PROFIL REQUIS

L'offre est ouverte aux consultants nationaux (cabinet, groupement de bureaux d'études ou d'ONG) éligibles au financement de la BAD et de la RDC.

Le consultant doit avoir une expérience pertinente dans les domaines suivants :

- la conception, le développement et la production des bandes dessinées (expérience minimum de 5 ans) avec des références de marchés exécutés
- la conception et production de manuels d'éducation (expérience minimum de 5 ans)
- la formation des adultes à la conception, au développement et à la production d'outils et de modules de formation destinés aux jeunes en milieu scolaire (expérience minimum de 5 ans).

L'expérience dans le domaine de l'énergie est un atout.

Le consultant doit avoir une équipe pluridisciplinaire, expérimentée et composée de :

- 1 chef de mission/scénariste de niveau supérieur ou universitaire (de niveau minimum BAC + 3), ayant assumé des responsabilités dans la formation d'enseignants ou dans la rédaction de livres éducatifs, de manuels ou d'ouvrages pédagogiques. Il devra justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'un ou l'autre de ces deux domaines
- 1 dessinateur ou illustrateur, justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la conception et de la production de bandes dessinées ou ouvrages pédagogiques
- 1 animateur communautaire/genre diplômé de niveau BAC+3, justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans dans la sensibilisation des communautés

7 LOGISTIQUE DU CONSULTANT

Le consultant aura la responsabilité de toute sa logistique pendant l'exécution de sa mission : moyens de transport, informatique, bureautique et tout autre équipement nécessaire.

8 OBLIGATIONS DES PARTIES

8.1. Obligations d'UCM et de CGED

La mission sera conduite sous la supervision de CGED sous l'accompagnement d'UCM. Le consultant sera chargé de la gestion globale de tous les aspects des prestations. CGED et UCM pourront fournir au consultant dans la mesure du possible, des facilités pour le bon déroulement de sa mission. Ils mettront à la disposition du consultant toutes les informations disponibles qui pourraient faciliter la réalisation de la mission.

8.2. Obligations du consultant

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation des prestations, objet des présents termes de référence. Il prendra toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution du travail lui confié et ce, dans le strict respect des délais et du budget convenus.

De ce fait, le consultant s'engagera à :

- effectuer les prestations pour lesquelles il a été mandaté dans le respect des lois du pays et des directives de la Banque Africaine de Développement, avec un personnel compétent et qualifié pour les besoins de sa mission
- souscrire toutes les assurances requises couvrant ses activités, son personnel et ses véhicules
- garder la confidentialité des renseignements obtenus
- restituer à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis

9 MODALITES D'EXECUTION DE LA MISSION

Au démarrage de sa mission, le consultant tiendra une réunion avec CGED et UCM, dont l'objet portera sur l'analyse des détails de la mission afin de s'accorder sur :

- l'approche technique, la méthodologie, le programme de travail et les besoins de la mission
- la présentation de la liste des outils, matériels et la documentation nécessaires à la réalisation de la mission
- les éventuelles innovations proposées aux présents termes de référence
- la confirmation du personnel mobilisé

10 AUTRES EXIGENCES

Toute communication écrite et verbale se fera en langue française.

Toute documentation (rapports et supports de formation) sera rédigée en français et fournie en format électronique (3 clés USB) et en version papier en cinq (3) exemplaires.

Toutes les correspondances ou communications seront adressées à la coordination d'UCM à l'adresse suivante :

Unité de Management des Projets du ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques (UCM)
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)

Tél : (+243) 84 782 4066 - Email : info@ucmenergie-rdc.com ou ingrid.devreese@ucmenergie-rdc.com